

Conformité des membres et des unités

Types de bénévoles	Session d'accueil	Priorité jeunesse	Hygiène 1	VAJ	Code de comportements attendus	Acceptation de risque	Paie une cotisation	Compte dans le ratio
Membres réguliers (animateurs et gestionnaires)	Oui	Oui	Oui (Animateurs, chefs d'unités, chefs de groupe et adjoints, présidents)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Stagiaire en animation (moins de 18 ans)	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
Bénévoles occasionnels (3 jours non consécutifs dans l'année)	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non
Aides de camp (3 jours consécutifs et plus ou qui dorment au moins une nuit)	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Contacts (personnes ressources, donateur)	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Brevet de secourisme	1 par unité – secourisme général de 16 heures et plus Nécessaire en tout temps (réunions régulières et camps)
Brevet Activités d'hiver	1 par unité même si c'est un camp de groupe Nécessaire pour les camps d'hiver et activités extérieures quand il faut moins de 5 degrés Celsius
Nœud de Gilwell	Tous les chefs d'unité – en cours ou complété durant l'année Nécessaire en tout temps (réunions régulières et camps)
Badge de Bois et formation de chef de groupe	Tous les chefs de groupe – en cours ou complété durant l'année Nécessaire pour occuper ses fonctions de chef de groupe L'équivalence de la formation de chef de groupe est reconnue seulement depuis 2018

Note : Les personnes détentrices des brevets doivent être inscrites comme membres réguliers au SISC. Aucun autre type de bénévoles ne peut être reconnu détenteur de brevet. Cependant, un membre régulier peut être reconnu dans une unité ou un groupe autre que celui auquel il est enregistré au SISC.